

# **Orientations budgétaires 2021**

**Conseil municipal – 1er  
février 2021**



# Pourquoi un débat d'orientations budgétaires ?

Identifier les impacts du contexte économique et sanitaire sur la Ville

Comprendre les effets des décisions budgétaires de l'Etat sur la Ville

Affirmer les orientations stratégiques de la Ville pour l'année : trois axes en 2021

En tirer les conséquences en termes de construction du budget primitif 2021

# Les effets de la conjoncture sur la Ville

## L'activité économique

- Récession de 11% en 2020
- Reprise en 2021 pas avant le second semestre
- Effets sur les bases fiscales de la Ville
- Retour à la normale total pas avant 2022

## Les services à la population

- Retour à la normale pas avant 2022

# Les conséquences des décisions de l'Etat

La loi de finances 2021 n'a pas pour objet de favoriser l'action des collectivités dans la pandémie

Suppression de la taxe d'habitation

- Année blanche pour la Ville
- Incertitude sur la compensation à terme

Revalorisation des bases

- Coefficient minimal retenu (0,2% alors qu'espérance de 1 %)

Suppression de la taxe funéraire

- Aucune compensation de la part de l'Etat
- Aucune garantie sur l'effet pour la population

Gel des dotations (-21,8 M€ depuis 2014)

- Hausse de la composante solidarité urbaine
- Baisse de la composante forfaitaire

# Trois orientations budgétaires pour 2021

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

## Axe 2

La Ville poursuivra sa transition écologique et fera de son budget un outil en ce sens

## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

## Axe 1

1

- La Ville, garante de la cohésion sociale

2

- La Ville, au côté des commerçants et indépendants

3

- La Ville, en appui aux associations, culturelles et sportives

4

- La Ville, actrice dans la crise

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

1

### • La Ville, garante de la cohésion sociale

*En 2020...*

- ***L'allocation de subventions exceptionnelles aux associations caritatives en charge de l'aide alimentaire : 28 400 €***
- ***L'achat et la confection de masques pour la population : 168 000 €***
- ***Le soutien aux familles à faibles revenus dont les enfants fréquentent les cantines de la Ville : 45 600 €***
- ***La lutte contre la fracture numérique scolaire : 6 000 €***

*En 2021...*

- ***Continuer à accompagner les habitants, tous les habitants***
- ***Préparer l'avenir : veille, coordination, agilité***

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

2

- La Ville, au côté des commerçants et indépendants

*En 2020...*

- ***Sécurisation sanitaire sur les marchés : 21 000 €***
- ***Subvention à Centre Commerces Bourg pour développer le retrait en magasin : 5 300 €***
- ***Exonération des droits de place et de voirie pour les commerçants : 149 000 €***
- ***Exonération des locataires économiques de la Ville : 37 450 €***
- ***Echelonnement du paiement de la TLPE et des remboursements des commerçants bénéficiaires de prêts d'honneur***

*En 2021...*

- ***Poursuite du plan de soutien***
- ***Préparer l'avenir : action Cœur de Ville et SEM foncière***

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

3

- La Ville, en appui aux associations, culturelles et sportives

*En 2020...*

- **Maintien des subventions de fonctionnement aux associations**
- **Subventions pour les événements annulés selon les dépenses engagées, notamment le Printemps des écritures et les Estivales de Brou**
- **Indemnisation des professionnels, notamment de spectacles annulés : 20 300 €**
- **Indemnisation d'intervenants culturels : 4 700 €**
- **Soutien exceptionnel aux clubs sportifs, notamment le Tennis Club Bourg : 7 000 €**

*En 2021...*

- **Conserver les marges de manœuvres**
- **Préparer l'avenir : remobilisation, amorçage et ambitions de rayonnement national**

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

4

### • La Ville, actrice dans la crise

*En 2020...*

- **Mesures sanitaires internes permettant la poursuite du service public (masques, désinfection, plexiglas, produits...) : 229 000 €**
- **Réaffectation rapide des crédits pour alimenter des dispositifs de crise**

*En 2021...*

- **Constitution d'une enveloppe de provision exceptionnelle pandémie, pour des actions extérieures ou des nécessités internes : environ 2% des dépenses réelles de fonctionnement hors masse salariale**
- **Constitution d'une enveloppe secteur associatif**

## Axe 2

La Ville poursuivra sa transition écologique et fera de son budget un outil en ce sens

1

- Le mouvement actuel en faveur de la budgétisation environnementale dans les collectivités

Evaluer les dépenses selon leur impact sur l'environnement afin d'accroître la part de celles qui y sont favorables et d'atténuer celles qui y sont défavorables.



Cit'ergie  
European Energy Award



MEL MÉTROPOLÉ  
EUROPÉENNE DE LILLE

Strasbourg.eu  
au métropole

GRAND LYON  
la métropole



FRANCE URBAINE  
MÉTROPOLIS, AGGLOIS ET GRANDES VILLES

*La nécessité d'une démarche progressive de long terme et de s'appuyer sur un cadre national et reconnu : collectivités et organisations à l'origine du cadre d'analyse environnemental des budgets des collectivités.*



## Axe 2

La Ville poursuivra sa transition écologique et fera de son budget un outil en ce sens

2

- L'engagement de la Ville pour 2021

Identifier les dépenses engageant la transition écologique dans le budget 2021

Engager sur l'année 2021 l'analyse au prisme de l'impact environnemental toutes les dépenses de la Ville

Accroître sur plusieurs années la part des dépenses en faveur de l'environnement et atténuer les impacts négatifs

## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable

Capacité  
d'autofinancement

- Maintien au niveau du budget primitif 2020 (6,1 M€)

Niveau  
d'investissement

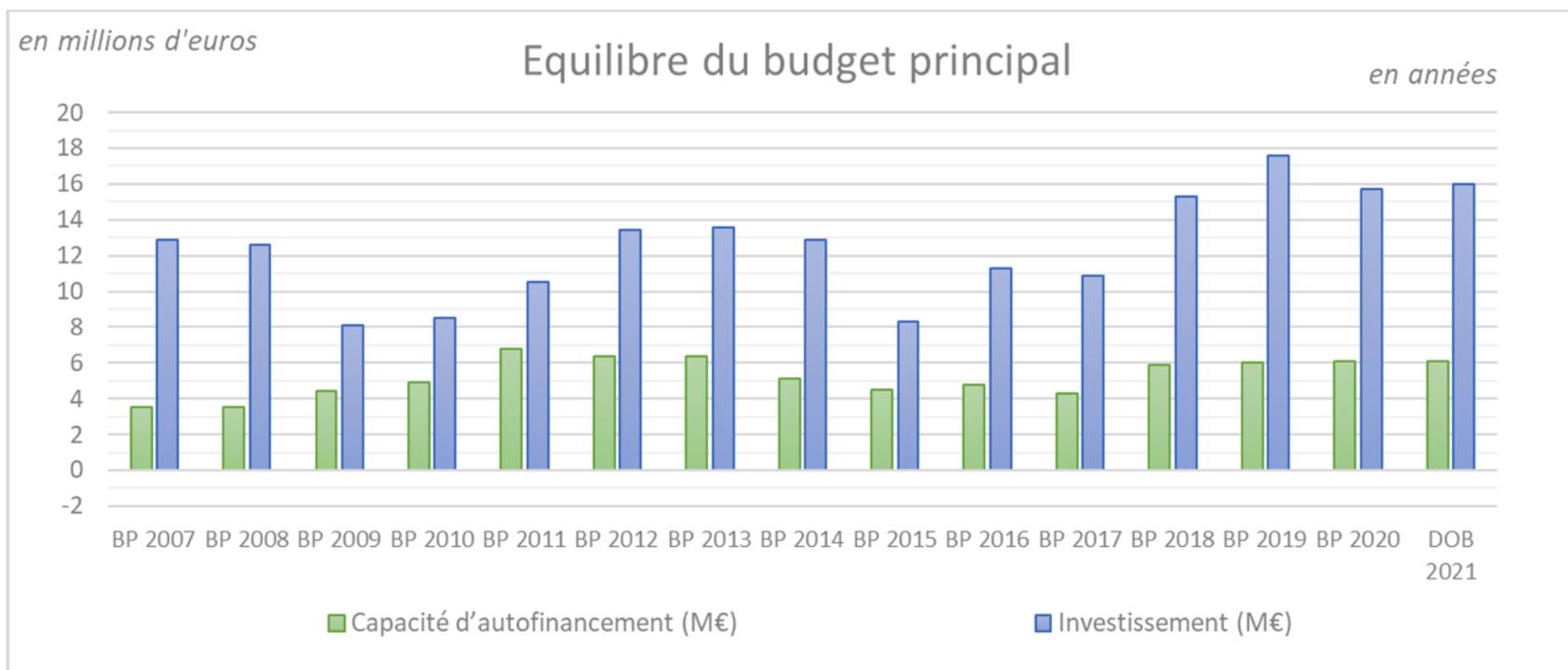
- Ambition forte et soutenable de 16 M€ après la résilience de 2020 (14 M€ réalisés)

La maîtrise de la  
dette

- La Ville s'est désendettée de 2,4 M€ en 2020

## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable

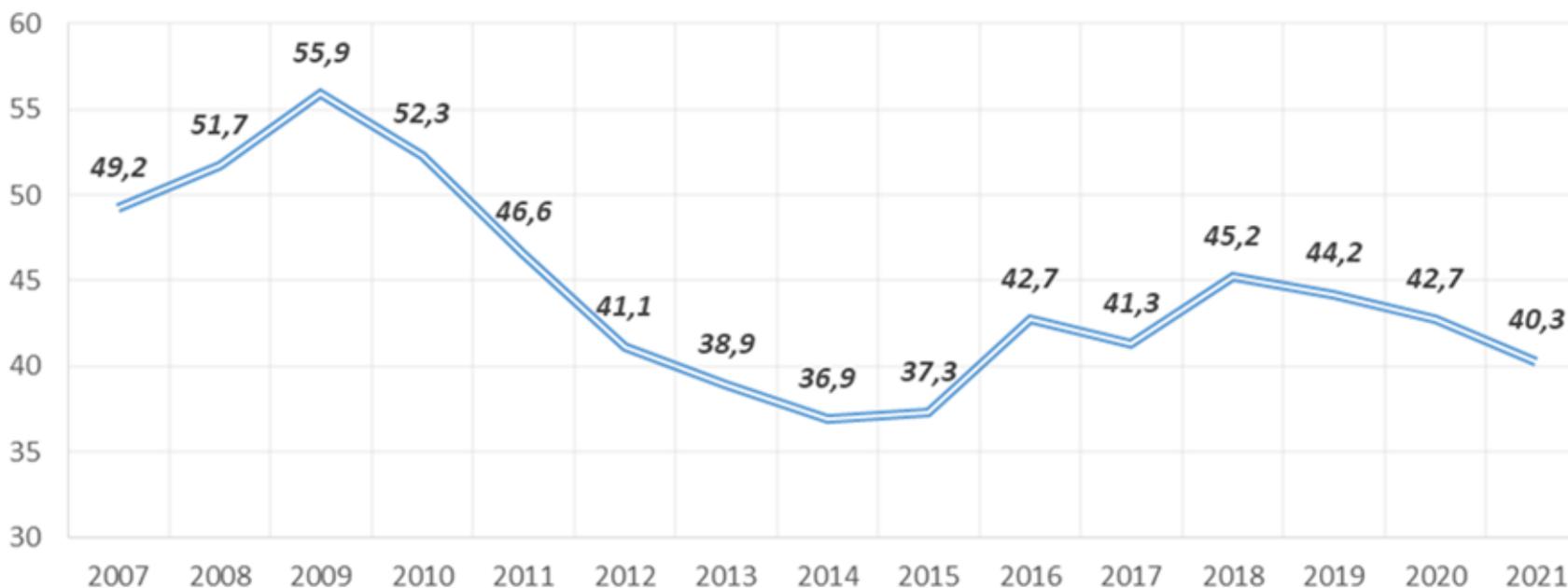


## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable

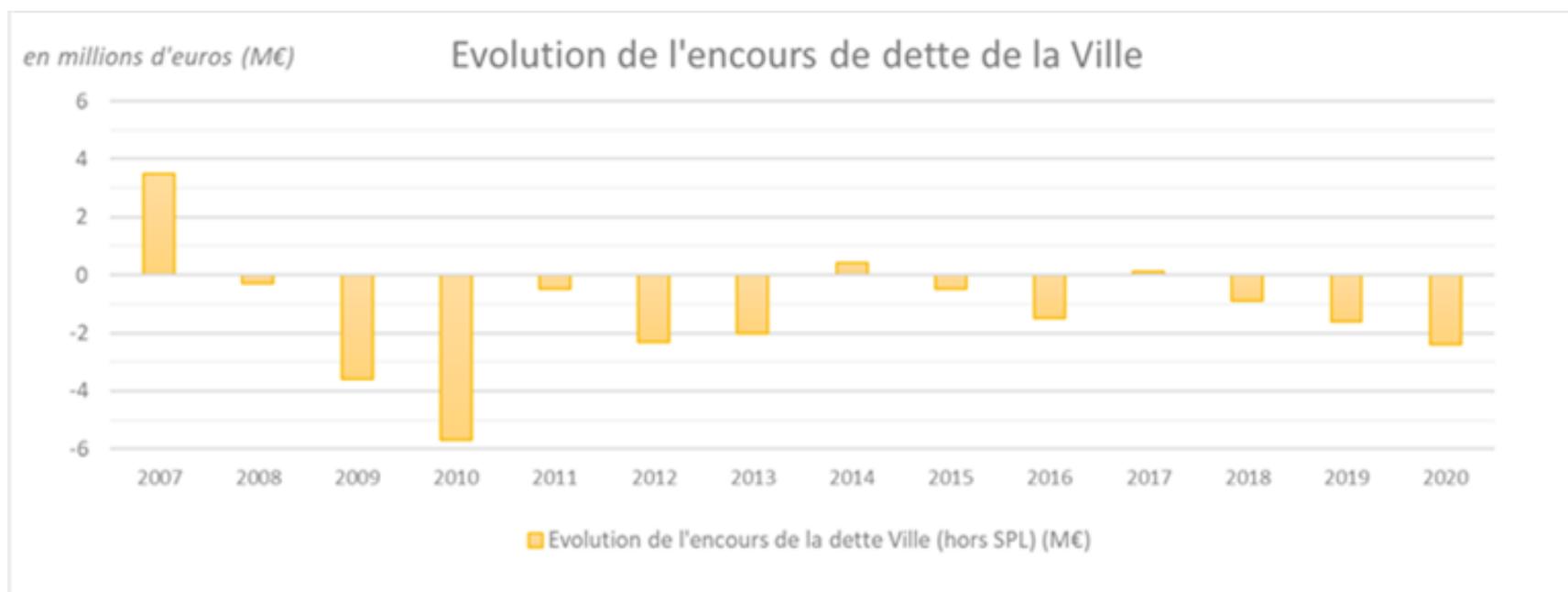
en millions  
d'euros

### Encours de dette au 1er janvier



## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable



# Synthèse : la Ville agit dans la crise et prépare l'avenir

## Axe 1

La Ville a joué un rôle de bouclier contre la pandémie en 2020 et prendra sa place dans la relance en 2021

## Axe 2

La Ville poursuivra sa transition écologique et fera de son budget un outil en ce sens

## Axe 3

La Ville maintiendra sa dynamique d'investissement, grâce à une gestion budgétaire responsable

Investissement DOB  
2021

• 16 millions d'euros